



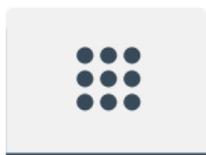
# Mettre à jour vos coordonnées bancaires très simplement depuis votre Espace sécurisé CIBTP

1

**Nous avons besoin d'un numéro de téléphone mobile certifié**

C'est d'abord une mesure de sécurité. Cette certification vous permet aussi de mettre à jour facilement vos coordonnées bancaires.

## Comment procéder ?



Depuis votre Espace sécurisé salarié, rendez-vous dans

**Mes informations salarié**

> Informations de contact

puis cliquez sur **Modifier téléphone(s)** et renseignez votre numéro de mobile dans le champ correspondant.

Le bouton **Certifier** apparaît.

**Cliquez et suivez les instructions.**

Vous recevrez un SMS contenant un code de sécurité.

Après avoir saisi le code, le logo de certification apparaît :



2

## Comment renseigner ou modifier le mode de paiement de vos indemnités



Depuis votre Espace sécurisé salarié, rendez-vous dans

**Mes informations salarié**

> Mode de paiement

Vous pouvez ensuite consulter les coordonnées bancaires connues de la caisse et, si besoin, les mettre à jour en renseignant simplement les informations demandées.

Une fois que les informations sont saisies, cliquez sur

Modifier

### ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, un code de vérification doit être envoyé par SMS à votre numéro de téléphone mobile avant la validation de l'enregistrement des nouvelles coordonnées bancaires.



**Ce code ne peut être envoyé que si votre numéro de téléphone mobile est renseigné et certifié (voir au recto de ce document).**

À défaut, vous pouvez faire mettre à jour vos coordonnées bancaires en transmettant à la caisse CIBTP un RIB/ IBAN en utilisant le **formulaire de contact** sur votre Espace sécurisé.



Flashez pour en savoir plus

